

## ANNEXE

### Intercommunalité – SIEL - Renouvellement de l'adhésion à la compétence « Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) »



	COTISATIONS POUR L'ADHÉSION					PARTS VARIABLES LIÉES AUX OPÉRATIONS							
	Communes		Conseil départemental	Groupements de communes		Base de calcul	Communes						Groupements de communes
	Régime urbain	Régime rural et intégré		Communauté d'agglomération / Métropole	Communauté de communes		Régime urbain			Régime rural			
							A	B	C	D	E	F	
Fourniture bornes de recharge des véhicules électriques	/	/	/	/	/	Coût réel de la borne HT (montant subvention potentielle déduit)	100%						
Exploitation bornes de recharge des véhicules électriques (50% à la charge de la collectivité déduction faite de recettes bornes)			975 €			Par borne par an							